



ASIGOS

Bilan du programme de la législature de 2021 à 2026 du Comité de direction (Codir)

Prilly, le 4 juin 2026

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Ce bilan du programme de législature est, comme l'a été le programme lui-même, le fruit d'une journée au vert du Comité de direction (Codir) de l'Asigos, qui s'est tenue le 12 février 2026 à Crissier.

Depuis l'entrée en vigueur des nouveaux statuts en février 2025, le Codir est dorénavant composé de six membres. L'Asigos s'en trouve ainsi renforcée pour mener une gestion plus robuste de ses enjeux, notamment ceux qui concernent les grands projets de construction.

Toutefois, la nouvelle gouvernance repose sur un personnel décentralisé au sein des communes et souffre du manque de certaines ressources, notamment administratives.

Cet état des lieux permettra aux nouveaux membres du Codir de mener une réflexion plus approfondie sur l'opportunité de renforcer la structure administrative de l'association et pourra servir de base pour l'établissement du prochain programme de la législature de 2026 à 2031, permettant ainsi une continuité et un développement structuré des projets.

2. Programme de législature et bilan

Le programme a été structuré en cinq axes, qui comportent chacun un certain nombre d'objectifs à réaliser. En voici une présentation ainsi que, mis sur fond bleu, les conclusions du bilan.

Axe I : Politique et gouvernance

Cet axe comporte cinq objectifs :

1) Développer une stratégie commune entre les membres du CoDir

Le but était de créer et de mettre à jour régulièrement des documents stratégiques à moyen et long terme (plan de développement et plan des investissements).

- *Le Codir a d'abord instauré un nouveau mode de fonctionnement répondant aux besoins : une réunion toutes les deux semaines contre quatre par année auparavant, une journée au vert par année pour discuter des enjeux transversaux.*
- *Pour les projets d'envergure, des délégations du comité de direction ont été instituées pour travailler en profondeur et de manière plus efficace sur chaque projet. Il s'agit :*
 - ⇒ *Agrandissement et rénovation de Mont-Goulin : RJ, MM, JD*
 - ⇒ *Rénovation du Grand-Pré : RJ, NS, MM*
 - ⇒ *Agrandissement du collège de l'Union : NS, JD, MM, RJ*
 - ⇒ *Agrandissement du collège de Jouxens : NS, TR, MM*
- *Construction du collège des Esserpys : NS, JD, PO, RJ. Le résultat de cette réorganisation a été la mise en place de plusieurs outils de travail en commun comme une GED (gestion électronique des documents), la publication des documents/règlements/actualités sur le site Internet, et un logiciel de gestion des séances du Codir, ainsi que des documents stratégiques sur les constructions scolaires.*
- *Les plans de développement et des investissements ont été réalisés. Une planification plus fine des constructions sur les trois communes également.*

2) Clarifier la gouvernance en matière de gestion des bâtiments

Il s'agissait de réviser les statuts de l'Asigos afin de clarifier la propriété des bâtiments, d'établir les droits distincts et permanents (DDP) sur les parcelles communales afin de définir les responsabilités et les moyens mis à disposition des parties, et enfin d'établir un règlement d'utilisation des bâtiments scolaires.

- *Le transfert de propriété a été réalisé pour les bâtiments existants et les constructions récentes (Pavillon Romanel, terrains de sport Jouxens-Mézery).*

- *Un règlement d'utilisation des bâtiments scolaires a également été mis en place.*
- *Une stratégie de projets en fonction des ressources de chaque commune n'a pas été établie pendant cette législature.*

3) Renforcer les relations avec le Conseil intercommunal

L'objectif visé était d'accroître la communication institutionnelle afin de renforcer la confiance, la visibilité et la stratégie entre les autorités politiques communales et intercommunales.

- *Les réunions avec le Conseil intercommunal sont passées de 2 à 4 par années et les réunions avec la commission de la gestion et des finances ont été plus fréquentes.*
- *Le site internet de l'Asigos permettant la mise à disposition des documents a été développé.*
- *Il est envisagé de développer un intranet pour renforcer davantage la communication.*
- *Il ressort que ces premières mesures ont créé une bonne dynamique de travail et encouragent à continuer le développement de la communication.*

4) Renforcer la coordination avec le parascolaire

Pour y parvenir, plusieurs actions ont été envisagées :

- ⇒ Intégrer les besoins d'espace du parascolaire dans le plan de développement 2022-2032,
- ⇒ Organiser une rencontre annuelle avec les partenaires (AJENOL, service de la jeunesse de Prilly) pour favoriser la coordination et atteindre les objectifs légaux et politiques en matière d'accueil de jour et/ou de cantines scolaires,
- ⇒ Rendre possible le fonctionnement de la journée continue de l'élève, notamment lors de la création de nouvelles infrastructures ou de la rénovation d'infrastructures actuelles en concertation avec les autorités compétentes,
- ⇒ Rechercher les solutions optimales, en termes d'accessibilités et de mobilité, en partenariat avec les acteurs responsables de l'accueil des enfants, les établissements et le conseil d'établissement.

- *À Jouxens-Mézery, les enfants prillérans qui y sont scolarisés peuvent dorénavant bénéficier de l'APEMS de midi sur place. Cela a permis une meilleure qualité d'accueil (moins de transferts) pour les élèves.*

- À Prilly, dans l'appartement de Grand-Pré, un espace dédié à l'accueil a été réalisé, alors qu'à Jolimont, un APEMS a été agrandi. Enfin, dans le projet de Mont-Goulin, les besoins d'accueil ont été définis et intégrés.
- A Romanel-sur-Lausanne, un accueil parascolaire est prévu de manière simultanée avec la construction du collège des Esserpys et une même procédure de mandat d'étude parallèle a été menée.
- Au sein du CEt, des discussions ont été menées et un groupe de travail s'est constitué pour l'analyse des effets des horaires sur le travail scolaire. Un mandat d'étude a été donné à la Faculté des sciences de l'éducation et de la formation de l'Université de Fribourg.

5) Maintenir la proximité des bâtiments scolaires

Il s'agissait de considérer les effets de l'école dans un quartier et/ou une commune, ainsi que son impact social dans les décisions prises.

- Concrètement, les besoins en infrastructures scolaires de proximité ont pu être définis et validés à l'échelle de l'Asigos.

Axe II : Infrastructure et durabilité

Cet axe comporte deux objectifs :

6) Constructions et rénovations des bâtiments scolaires

Il s'agissait de :

- ⇒ Construire un nouveau collège pour les 7-8P à Romanel-sur-Lausanne,
- ⇒ Démarrer les études et d'agrandir le collège à Jouxens-Mézery,
- ⇒ Agrandir le collège de l'Union à Prilly,
- ⇒ Démarrer les études et la construction d'une école de 1 à 6P à Corminjoz, Prilly,
- ⇒ Rénover le collège de Mont-Goulin à Prilly,
- ⇒ Rénover le collège du Grand-Pré à Prilly.

- Ont été réalisés :

- ⇒ La rénovation urgente du collège de Sous-Mont à Prilly,
- ⇒ La rénovation des infrastructures sportives extérieures ainsi que la rénovation et la mise aux normes du collège de Grand-Pré à Prilly (fin des travaux prévus en 2027),
- ⇒ Les études et la validation du crédit d'ouvrage pour la rénovation et l'agrandissement du collège de Mont-Goulin à Prilly ;
- ⇒ La construction du pavillon provisoire de Prazqueron et de son deuxième étage, à Romanel-sur-Lausanne,

- ⇒ *La rénovation des infrastructures sportives extérieures, l'étude de faisabilité de l'agrandissement du collège de Jouxens-Mézery et l'adoption du crédit d'étude pour une surélévation,*
- ⇒ *L'obtention du crédit d'études pour l'avant-projet du collège des Esserpys.*
- ⇒ *Le déplacement du canapé forestier.*

7) Développement des constructions écologiquement responsables

Il s'agissait de :

- ⇒ Définir les normes qui seront retenues dans les futurs cahiers des charges des constructions scolaires (p. ex : Minergie).
- ⇒ Rédiger un cahier des charges sur les normes (standards) à retenir avec un BAMO quelle que soit la procédure de construction.
- ⇒ Supprimer les chauffages à mazout et à gaz.

- *Utilisation des normes de Prilly pour les cahiers des charges*
- *Utilisation exemplaire de matériaux de réemploi au Grand-Pré*
- *Future réfection du premier étage de Jouxens-Mézery inclus dans le projet d'agrandissement*
- *L'Asigos a fait l'acquisition de 8 containers permettant d'héberger des salles de classes temporaires en période de travaux plutôt que de les louer au cas par cas.*

Axe III : Administration et ressources humaines

Cet axe comporte un objectif unique :

8) Analyser les politiques RH pour le personnel travaillant pour l'Asigos

- *Pour ce faire, et après analyse des conditions RH du personnel concerné, il a été décidé de planifier les ressources humaines nécessaires en y intégrant des synergies opportunes.*
- *Au jour du bilan, il s'avère que plusieurs recrutements ont eu lieu : le remplacement de médecin scolaire, l'engagement de la secrétaire et du chargé de projets de l'Asigos, et la demande d'augmentation de ressources du chargé de projet de l'Asigos. Ces mesures apportent un soutien administratif vital mais ne sont pas encore suffisantes et les projets dépendent encore fortement de la disponibilité et de l'engagement des municipaux.*
- *Une analyse et un rapprochement des conditions de travail de tous les employés dans les bâtiments de l'Asigos n'a pas été faite.*

Axe IV : Relations extérieures et communication

Cet axe comporte deux objectifs :

9) Renforcer les liens avec les partenaires élargis

Il s'agissait de partager les bonnes pratiques avec d'autres organisations afin d'améliorer et/ou d'optimiser les prestations scolaires.

A été fait :

- *Pendant la législature, des échanges ont eu lieu avec les communes de Coppet et Gland. L'Asigos s'est affilié au groupement GAS-VD (Groupement des autorités scolaires vaudoises).*
- *Les 3 communes membres de l'Asigos (Prilly, Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne) sont dorénavant partenaires de la CMEOL (Conférence des municipaux des écoles de l'ouest lausannois).*
- *Les 3 communes sont affiliées à l'UCV et la municipalité de Jouxens-Mézery a rejoint le comité de l'ADCV.*

10) Visibilité de l'Asigos

Afin d'augmenter la visibilité de l'Asigos, il était prévu de travailler sur une identité visuelle ; de centraliser les informations, de faciliter leur accès et leur transmission ; de mettre en ligne un site internet avec intranet, de l'alimenter et de le mettre à jour ; et de publier régulièrement des articles dans les journaux communaux.

- *Plusieurs projets ont été réalisés, tels :*
 - ⇒ *La création d'une identité visuelle et d'un site internet,*
 - ⇒ *La mise en valeur, via des photographies, des bâtiments scolaires sur le site Internet de l'Asigos,*
 - ⇒ *La publication d'actualités et d'articles de presse,*
 - ⇒ *Des présentations / conférence lors des assemblées de parents à Romanel-sur-Lausanne et à Prilly,*
 - ⇒ *Des prises de parole lors des remises de diplômes / certifications,*
 - ⇒ *Des présentations aux trois conseils communaux et aux trois municipalités,*
 - ⇒ *La création d'un panneau d'information sur le chantier du collège de Prazqueron à Romanel-sur-Lausanne,*
 - ⇒ *L'organisation d'une séance publique et d'une présentation et exposition des résultats du Mandat d'études parallèles (MEP) du projet des Esserpys à Romanel-sur-Lausanne.*

Axe V : Mobilité

Cet axe comporte un objectif unique :

11) Développer et sécuriser le chemin de l'école

Il s'agissait de valoriser la mobilité douce ; de développer des axes sécurisés et de proximité ; de développer des concepts de mobilité douce (par exemple des cartes de chemins recensés – piétons, vélo, écoles, parascolaire) et de les communiquer aux parties prenantes ; et enfin de rédiger un règlement sur les transports scolaires.

A été fait :

- *Le Règlement sur les transports scolaires a été rédigé et validé ;*
- *Le plan de mobilité scolaire a été réalisé par l'ATE (Association Transports et Environnement) pour les collèges de Grand-Pré et du Centre à Prilly. Et le Plan de mobilité scolaire (PMS) a été mis en place pour le collège de Prazqueron à Romanel-sur-Lausanne.*
- *Il a été décidé que le PMS serait mis en place lors de chaque projet de rénovation ou d'agrandissement, notamment à Prilly (Mont-Goulin) et Jouxens-Mézery.*
- *Des feux de sécurisation piétons ont été mis en place au centre de Prilly.*
- *Un encouragement au trajet à pied à l'école est fait chaque année sur tout l'établissement*
- *Une ligne de pédibus a été ouverte à Jouxens-Mézery*

3. Conclusion

La législature de 2021 à 2026 a connu un développement très intense, tant au niveau des projets de rénovation et d'agrandissement du parc scolaire qu'au niveau du renforcement des structures et du fonctionnement de l'association elle-même.

Le montant total des investissements s'est élevé à CHF 20'451'206.91 au cours de cette législature, ce qui est très significatif des projets accomplis. Les différents rapports de gestion du Codir pour les années 2021 à 2025 sont aussi un témoin de cette forte activité.

Cependant, comme cela a déjà été évoqué, il ressort de ce bilan un besoin vital pour l'association de continuer à se développer et à construire une équipe administrative solide, qui permette ainsi au Codir de mener à bien ses rôles et ses tâches stratégiques et politiques.

Les prochains défis qui attendent l'association ne sont pas minces mais la structure en place montre déjà de bonnes capacités de résilience et les ressources pour relever ces défis sont identifiées. La tâche du prochain Codir s'annonce riche !